

La construction identitaire par l'enseignement de la littérature acadienne dans les écoles secondaires du Nouveau-Brunswick

Carole Boucher

Numéro 25, printemps 2008

Langues officielles et dualité linguistique : structuration de la recherche et partenariats

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/019485ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/019485ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa
Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1183-2487 (imprimé)

1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Boucher, C. (2008). La construction identitaire par l'enseignement de la littérature acadienne dans les écoles secondaires du Nouveau-Brunswick. *Francophonies d'Amérique*, (25), 113–124. <https://doi.org/10.7202/019485ar>

Résumé de l'article

Dans tous les milieux minoritaires, la question identitaire fait surface, car inévitablement, une culture est dominante, l'autre est dominée. Cette dernière doit constamment se battre pour survivre et faire face à l'insécurité culturelle. L'école étant un des premiers contextes sociaux structurés dans lesquels s'insère l'enfant au cours du processus de construction identitaire, nous aimerions démontrer que l'enseignement en général, mais plus précisément la littérature et son enseignement, constitue un outil très important pour valoriser une culture. Nous tenterons donc de déterminer dans quelle mesure le ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick perçoit les textes littéraires acadiens comme véhicules favorisant ce processus. En conséquence, nous examinerons les critères théoriques, littéraires et pédagogiques qui guident le Ministère dans son choix de textes, de même que sa perception de l'apprentissage de la culture en général, de la culture acadienne et de l'ouverture aux autres cultures.

La construction identitaire par l'enseignement de la littérature acadienne dans les écoles secondaires du Nouveau-Brunswick

Carole BOUCHER

Université de Moncton

Campus de Shippagan

La construction identitaire est « un processus hautement dynamique au cours duquel la personne se définit et se reconnaît par sa façon de réfléchir, d'agir et de vouloir dans des contextes sociaux et l'environnement naturel où elle évolue » (Association canadienne d'éducation de langue française, 2006 : 12). Or, dans le processus de construction identitaire, l'un des premiers contextes sociaux structurés que rencontre l'enfant, à l'exception de sa famille, est l'école. Il est donc primordial que le projet éducatif d'une école tienne compte de la construction identitaire dans sa formulation, ses objectifs et ses actions (Association canadienne d'éducation de langue française, 2006 : 24). L'enseignement de la littérature s'avère d'ailleurs fort intéressant pour favoriser ce processus. Dans quelle mesure alors le ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick perçoit-il les textes littéraires acadiens comme véhicules favorisant la démarche identitaire ? Comment perçoit-il cette démarche ? Il nous semble nécessaire de vérifier s'il retient les deux critères suivants :

- 1) la problématique de l'identité, qui ne doit pas être perçue comme un objet, mais plutôt comme un processus complexe et dynamique ;
- 2) le questionnement par rapport à cette identité, qui doit lui aussi être dynamique et « actif » dans l'application des notions afin de permettre à l'élève de se questionner.

Pour répondre à cette question, nous présenterons, en plus de certaines directives ministérielles concernant l'enseignement de la littéra-

ture acadienne, la collection *Cinq saisons* et plus spécialement les auteurs et les extraits que le ministère de l'Éducation en a retenus. Nous examinerons ensuite les exercices de compréhension en lecture qui se rattachent à ces textes afin d'analyser si le choix et le traitement des textes acadiens correspondent au rôle que les écrivains acadiens jouent dans leur culture. Le cas échéant, nous proposerons des extraits plus représentatifs de la littérature acadienne, non pour apporter des correctifs, mais plutôt pour souligner le décalage entre les principes ministériels et les pratiques utilisées dans les manuels. Étant donné que le premier manuel de la collection *Cinq saisons* a été publié en 1995, nous avons jugé qu'il était plus réaliste de présenter des extraits qui ont été puisés dans les œuvres acadiennes parues au plus tard en 1993, celle-ci étant, selon nous, la date butoir pour publier en 1995.

La collection *Cinq saisons*

Au début des années 1990, le ministère de l'Éducation présentait, dans les cours de français obligatoires du secondaire deuxième cycle, les cinq manuels de la collection *Cinq saisons*. Première série de manuels conçue, rédigée et publiée au Nouveau-Brunswick, celle-ci a vu le jour pour répondre aux nouvelles directives ministérielles.

Les auteures de la collection *Cinq saisons*, dans leur avant-propos, expliquent le double intérêt des extraits littéraires choisis : les textes d'ici offrent une meilleure connaissance de notre identité et de notre culture et de la place qui nous revient dans l'univers de la francophonie mondiale tandis que les textes d'ailleurs permettent une ouverture sur le monde (Albert-Weil et Vanbrugghe, 1997 : 13). Madame Jeannine Ferran-St-Onge, conseillère pédagogique au ministère de l'Éducation à l'époque, a pour sa part déclaré que la création de ces nouveaux manuels était due à « l'importance qu'accorde le Ministère à la littérature acadienne, à la culture francophone, pour que les élèves puissent s'associer à leur culture, à leurs auteurs » (Ferran-St-Onge, 1997). Un des principes énoncés dans le programme de français au secondaire vient en outre étayer ces propos :

[...] la lecture et l'écoute d'œuvres et de textes signifiants amèneront l'élève à découvrir les valeurs socio-culturelles transmises par diverses formes de discours. Cette imprégnation langagière et

socio-culturelle lui permettra de s'ouvrir aux valeurs que reflète son milieu social et culturel. La connaissance des caractéristiques de ce milieu l'incitera à être fier de sa langue maternelle et de sa culture particulière (Ministère de l'Éducation, 1991 : 28).

Une ouverture sur l'Acadie

Pour valoriser la culture acadienne auprès des jeunes, pour leur faire connaître l'Acadie mythifiée, l'Acadie démythifiée et l'Acadie moderne, l'enseignement de cette littérature semble un outil très important. Claude Potvin, spécialiste de la littérature canadienne-française pour la jeunesse, affirme

[qu']il est essentiel que les jeunes aient accès à une grande variété de livres qui célèbrent leur culture, qui racontent leur style de vie, qui décrivent leur milieu, qui rappellent leurs traditions, qui redisent leur histoire, qui reflètent leur société réelle et contemporaine, qui s'inspirent de leur psychologie, qui s'articulent autour de leurs mœurs et coutumes et qui font appel à leurs problèmes spécifiques. Autrement, ils n'auront jamais une vision nette de ce qu'ils sont (Potvin, 1996 : 325).

Le Ministère semble sensible à cette identité culturelle puisque le programme stipule que

toutes les formes de discours transmettent des valeurs qui sont le reflet de la communauté et des personnes qui les véhiculent. Par la mise en évidence des valeurs présentes dans chaque discours, l'élève prendra conscience de son identité culturelle [...] (Ministère de l'Éducation, 1991 : 31).

Le concept de construction identitaire se trouve donc non seulement dans les directives, mais également dans les objectifs ministériels.

Le corpus acadien

Quatre grands genres sont à l'étude au programme de français du secondaire : la nouvelle littéraire, le roman jeunesse et le roman, la poésie et finalement le théâtre.

La nouvelle littéraire

En ce qui a trait à la nouvelle littéraire, un seul Acadien a réussi à se tailler une place. Le corpus acadien peut paraître restreint, mais il ne faut pas oublier qu'en Acadie, le choix des nouvellistes est très limité. Rino Morin-Rossignol, avec « La Cantatrice épuisée », est donc le seul Acadien à l'étude. Le texte « L'eau de jeunesse » d'Évelyne Foëx, auteure originaire de la France, mais établie au Nouveau-Brunswick depuis le début des années 1970, a également été choisi. Toutefois, aucune question posée dans ces textes ne permet à l'élève de se questionner sur son identité acadienne.

Le roman jeunesse

On constate la même lacune du côté du roman jeunesse. Non seulement le Ministère n'énonce aucune directive concernant l'étude de la littérature acadienne jeunesse – en effet, le programme stipule seulement que « les élèves seront placés dans des situations qui puissent leur permettre de lire des romans jeunesse qui appartiennent à la francophonie [...] » –, mais aucun auteur acadien n'est étudié dans cette section (Ministère de l'Éducation, 1994 : 93). Il est vrai que la littérature jeunesse ne foisonne pas en Acadie et que l'apparition de ce genre littéraire a été assez tardive, ce qui a certainement dû compliquer la tâche du Ministère. Toutefois, même avec un éventail restreint, il est difficile d'expliquer la raison pour laquelle Bertrand Simard, auteur de *La montagne des disparus*, *Le secret DeLamorandière*, *Exercice Papillon* et *Les marmites du diable*, a été ignoré. On se demande aussi pourquoi un extrait de *Grandir à Moncton* d'Yves Cormier n'est étudié que dans la section *Aiguise tes connaissances*, non pas pour permettre à l'élève de s'interroger sur l'identité acadienne – la thématique de ce roman serait pourtant idéale puisque le personnage principal est un jeune qui se lance à la poursuite de son identité –, mais plutôt pour illustrer « la variété de langue familière, telle qu'elle est parlée dans la région du sud-est du Nouveau-Brunswick » (Albert et Vanbrugghe, 1994 : 264).

Le roman

En ce qui concerne l'étude du roman, le Ministère a une directive un peu plus explicite, mais non spécifique de la littérature acadienne : « Les élèves seront placés dans des situations qui puissent leur permettre de lire des romans qui appartiennent à la littérature

acadienne et à la littérature de la francophonie [...] » (Ministère de l'Éducation, 1994 : 125). Or plusieurs romanciers acadiens ne sont pas à l'étude : sans penser aux nouveaux romanciers tels que Ulysse Landry, Gérard Leblanc, Jean Babineau, Gracia Couturier, Simone LeBlanc-Rainville ou Martin Pître dont les romans n'étaient pas nécessairement publiés lors de la préparation des manuels scolaires, on peut s'étonner que Christiane St-Pierre, Louis Haché, Jacques Savoie et Antonine Maillet soient les seuls Acadiens à avoir un texte à l'étude. De plus, de ces quatre extraits, seul celui de *Mariaagélas* s'apparente à l'objectif ministériel visant à initier les élèves à la culture acadienne. On invite d'abord l'élève à s'interroger sur l'héritage acadien par la directive suivante : « Chaque peuple a ses superstitions. Relève celles dont il est question dans les chapitres et qui font partie de l'héritage acadien » (Albert-Weil et Vanbrugghe, 2000 : 163). L'élève doit ensuite indiquer et décrire à quel endroit dans les mêmes chapitres il est question de cet héritage légendaire.

Le choix de l'extrait de *Mariaagélas* est d'autant plus surprenant que le Ministère a ignoré *Pélagie-la-charrette*, roman qui permet l'accès à la modernité, non seulement par son écriture audacieuse, mais également parce qu'il tente de « corriger l'image traditionnelle de l'Acadie et de donner une forme définitive à ses mythes fondateurs » (de Finney, 1994 : 621). Pierre Filion met d'ailleurs en évidence l'importance socioculturelle de ce roman :

Antonine Maillet a produit une œuvre de fidélité à la vie, qui brasse dans le mouvement souterrain de la chronique les eaux de la mémoire collective et celles de l'avenir du peuple dont le cri a maintenant été entendu dans le monde entier. L'Acadie n'est ni un souvenir, ni une fiction, c'est une réalité qui clame tout haut sa parole (Filion, 1990 : 9).

La reconnaissance sociale de cette œuvre ouvre également la porte à la modernité esthétique :

La reconnaissance du passé acadien et la création de l'histoire par les Acadiennes n'est [*sic*] pas une simple substitution terminologique : il ne s'agit pas seulement de mettre « Acadien » à la place « d'Anglo », de remplacer l'anglais canadien par le français acadien ou les narrateurs par une narratrice. Il s'agit de nouvelles stratégies pour développer l'identité, la langue, le mythe et la narration (Brière, 1996 : 109).

L'étude de cette œuvre permettrait donc au Ministère d'atteindre un de ses objectifs pédagogiques, soit d'amener l'élève à s'ouvrir aux valeurs sociales et culturelles du milieu. De plus, l'étude de *Pélagie-la-charrette* permettrait l'exploitation de la notion de modernité esthétique.

Jacques Savoie est un autre auteur demeuré dans la pénombre puisque l'extrait des *Portes tournantes* qui est à l'étude ne permet aucune réflexion sur la construction identitaire. Or *Raconte-moi Massabielle*, son premier roman, traite d'un sujet qui permettrait de connaître l'identité culturelle acadienne et d'exploiter des questions d'actualité culturelle puisque Savoie pose ce problème et réussit à projeter le lecteur vers la modernité :

Par sa vision réaliste des situations, son emploi des dialogues animés d'expressions populaires et sa mise en texte d'un narrateur omniscient qui se croit tenu de tout expliquer [...], *Raconte-moi Massabielle* sort manifestement des sentiers battus et s'inscrit donc en marge de la tradition réaliste (LeBlanc, 1994 : 679).

Ce roman, contrairement à d'autres œuvres que nous analyserons dans la section poésie par exemple, ne lance pas un cri de révolte pour poser le problème de l'identité. *Raconte-moi Massabielle* exploite plutôt ce problème dans un contexte ludique, qui passe par l'imaginaire.

La poésie

La poésie, quant à elle, est étudiée à l'aide des figures dominantes de la poésie acadienne. En effet, les noms d'Herménégilde Chiasson, Gérard Leblanc, Raymond-Guy LeBlanc, Ronald Després, Dyane Léger, Serge-Patrice Thibodeau et Calixte Duguay se trouvent dans les diverses sections consacrées à la poésie. Nous pouvons donc nous attendre à voir les poèmes qui ont eu un impact socioculturel important. Toutefois, des poèmes tels que « Toi » et « Cri de terre » de Raymond-Guy LeBlanc (1972 : 49, 55) de même que les poèmes aux couleurs de l'Acadie de Chiasson (1979 : 41, 42, 43, 44), qui ont marqué la culture acadienne, tant par leurs interrogations sur l'identité acadienne que par leur langue et leur écriture, ne figurent pas dans les manuels.

Les auteurs de la collection *Cinq saisons* ont plutôt préféré présenter deux poèmes de Raymond-Guy LeBlanc (1988 : 33 ; 1993 : 166)

qui ne reflètent guère l'univers acadien, soit les poèmes « Lettres » et « Poésie ». Pourtant, *Cri de terre* est « unanimement considéré comme LE livre fondateur de la modernité acadienne » (Bordeleau, 1994 : 22). *Cri de terre*, par sa langue, par son questionnement, permet à la littérature acadienne de faire un premier pas vers l'atteinte de cette maturité, contrairement aux deux poèmes à l'étude qui, par leur thématique touchant tous deux aux « mots », sont dénués de toute fonction critique et ne permettent pas le questionnement identitaire chez l'élève.

Dans ce même courant de revendication se retrouve également Guy Arsenault : « Il rejoint les préoccupations des autres poètes de sa génération dans son refus d'une culture étrangère et dans ses reproches aux siens : ils sont restés silencieux et se sont anglicisés pour gagner leur pain » (Maillet, 1983 : 190). Raoul Boudreau affirme que Guy Arsenault

découvre dans son recueil les formes élémentaires de la poésie : la nomination, l'énumération et la juxtaposition. Il se réapproprie en les nommant tous les éléments de la culture acadienne que le mépris et la honte avaient relégués dans une « *back-yard* » de l'histoire. Il s'en fait un trésor et une fierté en mettant au premier plan l'objet suprême de notre honte : le *chiac* (Boudreau, 1990 : 10, 11).

L'étude de « Tableau de back yard », avec son langage régional, permettrait de montrer l'indissociabilité de la langue et de la réalité de la culture acadienne présentée par Guy Arsenault (1973 : 39), mais les manuels ne proposent aucune œuvre de ce poète.

Jusqu'en 11^e année, le seul poème d'Herménégilde Chiasson qui est étudié est « Constellations » (1986 : 70). En fait, il serait exagéré d'employer le mot « étudié » puisqu'au programme obligatoire, trois vers seulement sont utilisés afin de présenter ce que sont la métaphore et la comparaison. En 12^e année, les élèves ont cependant droit au poème « Eugénie Melanson » (Chiasson, 1979 : 33-36) et l'objectivation de la pratique permet à l'élève de s'ouvrir et de s'interroger sur la culture acadienne. L'élève est d'abord amené à interpréter le poème :

Fais un pas de plus dans ton interprétation du poème. Suppose qu'Eugénie Melanson, qui était « la plus belle pourtant », soit un symbole. Lequel ? Qu'expriment les répétitions du vers 11 ? Comment faut-il comprendre le dernier vers ? (Albert-Weil et Vanbrugghe, 2000 : 256)

On l'invite ensuite à s'interroger sur la vision de Chiasson – « Partages-tu les idées d'Herménégilde Chiasson ? Ce poème, publié en 1979, est-il toujours d'actualité ? Reflète-t-il encore aujourd'hui l'attitude de la société acadienne ? » – de même que sur ses origines et ses racines acadiennes : « Selon toi, est-il important que les jeunes connaissent leur histoire nationale et pourquoi ? Quelles seraient les conséquences si les gens étaient ignorants de leur origine, de leurs racines ? Y a-t-il des risques à trop promouvoir le nationalisme ? » (Albert-Weil et Vanbrugghe, 2000 : 256)

Le poème « Évangéline », dans la version de Michel Conte, est également à l'étude en 12^e année, mais aucune question ne permet à l'élève de se pencher sur ses racines.

Bref, les poèmes choisis ne correspondent guère au message qu'ont lancé les poètes acadiens et qu'a retenu la critique littéraire. Les poèmes de Chiasson et de LeBlanc, avec leur cri de révolte, sont des poèmes clés de l'identité acadienne. C'est grâce à ces poètes que la littérature acadienne a fait ses premiers pas vers l'universalité : « si la littérature acadienne est toujours une littérature régionale – mais ce mot aujourd'hui n'a rien de péjoratif –, elle n'est plus régionaliste » (Boudreau, 1990 : 11). La poésie acadienne ne renvoie plus constamment au passé et à la quête des racines ; elle est avant-gardiste, tout à fait moderne : « ça n'est plus l'expression de la nostalgie, mais la parole de l'homme aux prises avec son époque et son espace » (Bordeleau, 1994 : 22).

Le théâtre

Finalement, en ce qui concerne le théâtre, deux pièces acadiennes sont au programme : *Louis Mailloux* de Calixte Duguay et Jules Boudreau (1994), et *Évangéline Deusse* d'Antonine Maillet (1975). Dans le manuel *Intermède*, les auteures présentent Louis Mailloux comme étant

[l]'histoire d'un jeune homme qui tombe sous une balle ennemie pour défendre son droit à l'éducation dans sa langue et sa culture, c'est très émouvant et en même temps très symbolique de la lutte que les Acadiens ont dû mener pour obtenir ce qui semble aujourd'hui un acquis : le système d'éducation en français (Albert-Weil et Vanbrugghe, 1997 : 48).

Louis Mailloux, dans l'esprit de la critique et du public, c'est avant tout la guerre froide entre le peuple acadien et les autorités scolaires ; c'est la lutte que mènent des Acadiens afin de conserver leur droit à l'éducation dans leur langue et leur culture et c'est également la mort d'un jeune homme innocent. Or, l'extrait choisi relate plutôt l'idylle entre Louis Mailloux et Jeanne Lanteigne, la tension entre les Acadiens et les Anglais ne formant que l'arrière-plan. L'objectivation de la pratique semble toutefois se pencher sur la thématique sociale de la pièce puisque une directive soutient que « [...] le thème principal de la pièce est le nationalisme acadien » (Albert-Weil et Vanbrugghe, 1997 : 59). Mais la question qui suit cette affirmation – « ce thème est-il apparent dans l'extrait que tu as lu ? » – n'incite pas l'élève à s'interroger sur la notion d'identité puisque le thème du nationalisme n'est pas apparent dans l'extrait que les auteurs ont choisi.

Il semble assez surprenant que la pièce *Évangéline Deusse* ait été préférée à *La Sagouine* (Maillet, 1973), l'œuvre théâtrale la plus percutante d'Antonine Maillet et de l'Acadie des années 1970. Il est vrai qu'*Évangéline Deusse* permet également de développer l'identité collective acadienne puisque le thème central est le déracinement. Cependant, l'extrait choisi, « Le premier tableau en mai », aborde certes la question du déracinement, de l'identité, mais aucune question ne cherche à approfondir cette thématique.

Il faut toutefois mentionner qu'après avoir lu l'extrait d'*Évangéline Deusse* et répondu aux exercices de compréhension, les élèves sont invités à « ouvrir une fenêtre sur *La Sagouine* », car selon les auteurs des manuels, « aller à la rencontre d'Antonine Maillet sans croiser la *Sagouine* serait inconcevable » (Albert-Weil et Vanbrugghe, 1997 : 93). Pour combler cette absence, les auteurs proposent un extrait intitulé « Le printemps » et les élèves doivent répondre à une seule question : « La *Sagouine* a-t-elle des points communs avec *Évangéline* ? Donne ton point de vue et explique-le » (Albert-Weil et Vanbrugghe, 1997 : 93). Comparer la *Sagouine* à *Évangéline* peut paraître quelque peu saugrenu puisque « *Évangéline* [...] qui se veut peut-être, du reste, une ode romantique exploitant le thème, récurrent dans la littérature érasimienne, de la quête d'identité nationale avant que d'être un hommage aux déportés acadiens [...] » (Bordeleau, 1994 : 21). *Évangéline*, en plus d'être née de l'imaginaire américain, représente le passé alors que la *Sagouine*, « symbole » de l'Acadie, représente au contraire les réalités socioéconomiques acadiennes. Pour

aborder la question de l'identité collective, un extrait du monologue sur le recensement serait tout désigné. « Bon nombre de lecteurs perçoivent la scène du recensement comme un des moments privilégiés du texte, un moment où précisément tous les “niveaux” de questionnement sur ce thème de l'identité personnelle et collective se rejoignent [...] » écrit à ce propos James de Finney (1988 : 40).

Conclusion

Nous avons voulu montrer que la venue de la collection *Cinq saisons* représente certes un pas de l'avant en ce qui a trait à l'enseignement de la littérature acadienne dans les écoles secondaires du Nouveau-Brunswick. Malgré cette initiative, toutefois, le ministère de l'Éducation de la province semble percevoir la problématique de l'identité comme un objet et non comme un processus complexe et dynamique. De plus, il a évité de tenir compte de l'impact socio-culturel des œuvres « fondatrices » plutôt que d'opter pour un choix qui aurait représenté plusieurs facettes de la réalité du peuple acadien. Bref, le choix des extraits de textes littéraires acadiens montre que la réception littéraire et sociale de même que l'atteinte de l'objectif visant à permettre à l'élève de se questionner et « d'acquérir une identité culturelle » ne semblent avoir été prises en considération qu'en de rares occasions (Ministère de l'Éducation, 1991 : 27).

BIBLIOGRAPHIE

- ALBERT, Anne, et Annick VANBRUGGHE (1994). *Prélude*, Moncton, Éditions d'Acadie.
- ALBERT-WEIL, Anne, et Annick VANBRUGGHE (1997). *Intermède. Guide d'utilisation*, Moncton, Éditions d'Acadie.
- ALBERT-WEIL, Anne, et Annick VANBRUGGHE (2000). *Symphonie*, Moncton, Éditions d'Acadie.
- ARSENAULT, Guy (1973). *Acadie Rock*, Moncton, Éditions d'Acadie.

- ASSOCIATION CANADIENNE D'ÉDUCATION DE LANGUE FRANÇAISE (2006). *Cadre d'orientation en construction identitaire : pour ouvrir un dialogue et élaborer notre vision*, Québec, ACELF.
- BORDELEAU, Francine (1994). « Littérature acadienne : pour en finir avec Évangéline », *Lettres québécoises*, n° 76 (hiver), p. 20-23.
- BOUDREAU, Raoul (1990). « Une poésie qui est un acte », dans Fred Cogswell et Jo-Ann Elder (dir.), *Rêves inachevés : anthologie de poésie acadienne et contemporaine*, Moncton, Éditions d'Acadie, p. 7-20.
- BRIÈRE, Eloïse A. (1996). « Antonine Maillet et la construction d'une identité acadienne », dans Raoul Boudreau (dir.), *Mélanges Marguerite Maillet : recueil de textes de création et d'articles sur la littérature, la langue et l'ethnologie acadiennes en hommage à Marguerite Maillet*, Moncton, Chaire d'études acadiennes, Éditions d'Acadie, p. 97-109.
- CHIASSON, Herménégilde (1979). *Mourir à Scoudouc*, Moncton, Éditions d'Acadie ; Montréal, L'Hexagone.
- CHIASSON, Herménégilde (1986). *Prophéties*, Moncton, Michel Henry Éditeur.
- DE FINNEY, James (1988). « Lecteurs acadiens d'Antonine Maillet : réception littéraire et identité », *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 21, n° 1, p. 25-41.
- DE FINNEY, James (1994). « Pélagie-la-charrette, roman d'Antonine Maillet », dans Gilles Dorion (dir.), *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec, tome VI, 1976-1980*, Montréal, Fides, p. 621-625.
- DUGUAY, Calixte, et Jules BOUDREAU (1994). *Louis Mailloux*, Moncton, Éditions d'Acadie.
- FILION, Pierre (1990). « La voix d'un peuple » [Introduction], dans Antonine Maillet, *Pélagie-la-charrette*, Québec, Bibliothèque québécoise, p. 7-9.
- LEBLANC, Julie (1994). « Raconte-moi Massabielle », dans Gilles Dorion (dir.), *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec, tome VI, 1976-1980*, Montréal, Fides, p. 679.
- LEBLANC, Raymond-Guy (1972). *Cri de terre*, Moncton, Éditions d'Acadie.
- LEBLANC, Raymond-Guy (1988). *Chants d'amour et d'espoir*, Moncton, Michel Henry Éditeur.
- LEBLANC, Raymond-Guy (1993). *La mer en feu*, Moncton, Perce-Neige ; Québec, L'orange bleue.
- MAILLET, Antonine (1973). *La Sagouine*, Montréal, Leméac.
- MAILLET, Antonine (1975). *Évangéline Deusse*, Montréal, Leméac.
- MAILLET, Marguerite (1983). *Histoire de la littérature acadienne*, Moncton, Éditions d'Acadie.

NOUVEAU-BRUNSWICK. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (1991). *Programme de français langue maternelle, secondaire deuxième cycle, français I*, Fredericton, Ministère de l'Éducation. Direction des services pédagogiques.

NOUVEAU-BRUNSWICK. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (1994). *Programme de français langue maternelle, secondaire deuxième cycle, français 10^e année-1^{er} semestre*, Fredericton, Ministère de l'Éducation. Direction des services pédagogiques.

POTVIN, Claude (1996). « La littérature jeunesse acadienne », dans Raoul Boudreau (dir.), *Mélanges Marguerite Maillet : recueil de textes de création et d'articles sur la littérature, la langue et l'ethnologie acadiennes en hommage à Marguerite Maillet*, Moncton, Chaire d'études acadiennes, Éditions d'Acadie, p. 325-340.

ENTREVUE

FERRAN-ST-ONGE, Jeannine, conseillère en français, ministère de l'Éducation, Fredericton, le 27 février 1997.